

CERTIFICAT INDIVIDUEL - Opérateur

OBJECTIF

- 1
- Connaître la réglementation et sécurité environnementale
 - Identifier et d'évaluer les risques liés à l'utilisation des produits phytosanitaires
 - Connaître et choisir les méthodes alternatives à la lutte chimique

Le programme sera adapté dispensé à des groupes constitués par filière et zone d'activités (zones agricoles, zones non agricoles).

Il sera pris en compte les particularités des territoires régionaux voire locaux dont le groupe est originaire:

ITINÉRAIRE PÉDAGOGIQUE

- Réglementation et sécurité environnementale (3h)
 - Cadre réglementaire français
 - Définition des produits phytopharmaceutiques, AMM, Usages
 - Réglementation du transport et du stockage
 - Consignation de toute utilisation des pesticides
 - Risques pour l'environnement, voies de contamination (dangers et situations d'exposition)
 - Prévention des risques (stratégies adaptées aux zones, pratiques adaptées pour le transport, le stockage et du traitement des résidus, les manipulations, les épandages)
 - Traçabilité
- Produits phytosanitaires et santé humaine : Santé sécurité applicateur et espaces ouverts au public (7h)
 - Risques liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques (dangers et situations d'exposition)
 - Types de mesures à prendre pour réduire les risques (estimation des risques, prévention, protection, utilisation, consignes et réglementation)
 - Conduite à tenir en cas d'intoxication et d'accident (symptômes, mesures d'alerte, signalement, formation, consignes d'intervention, informations)
- Réduction du recours aux produits phytopharmaceutiques, méthodes alternatives (3h)
 - Techniques alternatives (Méthodes et produits de biocontrôle)
 - Lutte intégrée (lutte biologique directe et indirecte, méthodes physiques ...)
- Vérification des connaissances – 30 questions (1h)

MÉTHODES ET MOYENS

- Diaporama ; Remise de documents pédagogiques
- Film (MSA, techniques alternatives)
- Mise en pratique (étiquette, FDS, fiches techniques, EPI, stockage, calcul de dose, étalonnage ...)
- Documents (arrêtés, plaquettes)
- Démonstrations : sites Internet, matériels, présentation d'échantillons de paillages, auxiliaires
- Echanges d'expériences (végétaux d'ornement auprès des professionnels des espaces verts, gestionnaires des espaces verts et des particuliers, agriculteurs toutes cultures, professionnels et particuliers pour les locaux à usage d'habitation ou professionnel ou les nids...)

2

MODALITÉS

- Durée : 2 jours (Formation initiale) soit 14 h

PRE REQUIS

- Aucun

LIEU de la Formation

- Formation dans nos locaux ou sur site

Nom du responsable de stage

- COSTE Laurie-Anne

Tarif de la session

- Tarif individuel : 300 € net de Taxe
- Tarif de groupe nous consulter